

Le Président de l'université,

Vu le code de l'éducation, article D. 612-1-12

Vu les propositions de la Directrice de l'Unité de Formation et de Recherche Langues
Etrangères Appliquées

Décide :

**Art. 1 : sont nommés pour l'année universitaire 2017-2018 membres de la commission
d'examen des vœux « Parcoursup » pour l'accès en 1^{ère} année de la licence ALL DEG
SHS – LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES – tous parcours :**

Président : Florent BERTHAUT

Membres : Yousra BEN AYED
Raphael EPPREH
Gervais ESSAMA
Garik GALSTYAN
Laurent GOURNAY
Henry HERNANDEZ BAYTER
Gabriella MARONGIU
Marlène MARTY
Antonella MAURI
Gert MEESTERS
Francoise NAOUR
Marie-Joelle RAVIT
Harison ROBERT
Magali SAVES
Sina VATANPOUR

Le, la directeur, -trice de la composante et/ou du département (le cas échéant)
pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un des membres de
la Commission en cas d'indisponibilité.

Art. 2 : le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui
sera publiée sur le site internet de l'université.

Fait à Lille, le 12 avril 2018

Jean- Christophe CAMART

